DR AUDIT

Société À Responsabilité Limitée au capital de 5
60 000,00 Euro
Siège social : 31 boulevard CARABACEL
06000 NICE
532 168 622 RCS

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin, à dix heures zéro minute, les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- Madame Athéna RICHERME, propriétaire de 165 parts
- Monsieur Denis RICHERME, propriétaire de 335 parts

soit un total de 500 parts

sur les cinq-cents (500) parts composant le capital social.

Monsieur Denis RICHERME préside la séance en sa qualité de gérant associé.

Il constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis Monsieur le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

Monsieur le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance sur les conventions et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2024, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'assemblée générale constate que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élevant à 52 646,09 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 52646.09 €
- Une somme de 2633 €

Représentant au moins 5 % du bénéfice, au compte de "réserve légale",

- Une somme de 50 013€

Affectée, pour solde, au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés.

Le gérant :

- Denis RICHERME

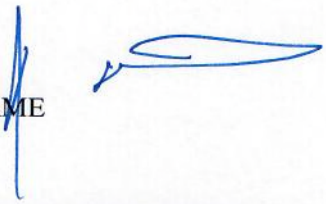

Les associés ou leurs représentants :

- Athéna RICHERME
- Denis RICHERME

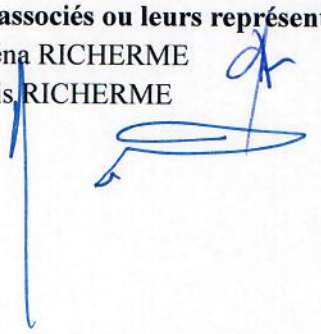

(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL DR AUDIT — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : 31 boulevard CARABACEL 06000 NICE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 3 2 1 6 8 6 2 2 0 0 0 2 7 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2024

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH	425 422	AI 74 108	351 314
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	131 090	AU 33 975	97 115
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX	126 000	AY	126 000
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	238	CV	238
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	13 800	BI	13 800
	TOTAL (II)	BJ	696 552	BK 108 083	588 468
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	263 694	BY	263 694
	Autres créances (3)	BZ	22 588	CA	22 588
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	300 000	CE	300 000
	Disponibilités	CF	137 262	CG	137 262
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 509	CI	2 509
	TOTAL (III)	CJ	726 055	CK	726 055
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 422 607	1A 108 083	1 314 523

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifié conforme à Nanterre

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL DR AUDIT — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 60 000)	DA	60 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	3 109
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	94 764
	Report à nouveau	DH	516
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	52 646
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	211 037
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	421 658
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	15 356
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	70 237
	Dettes fiscales et sociales	DY	112 012
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	213 710
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	270 511
	TOTAL (IV)	EC	1 103 486
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 314 523

RENVOIS

(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	758 721
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL DR AUDIT — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	1 029 195	FH		FI	1 029 195	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 029 195	FK		FL	1 029 195	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	17 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	8 754	
	Autres produits (1) (11)					FQ	6 786	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 061 735	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	387 436	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 473	
	Salaires et traitements*					FY	345 787	
	Charges sociales (10)					FZ	147 180	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements (14)					GA	13 045	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	897 922	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	163 813	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	717	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	717	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	25 274	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	25 274	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(24 557)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	139 255	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise SARL DR AUDIT — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	381
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	74 218
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	74 600
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(74 600)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	12 009
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	1 062 452
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	1 009 806
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	52 646

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	12 402
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	8 754
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	53 751
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) **A5** 37 844		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	

(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives **A6** 7 651 ; obligatoires **A9** 46 100 ; Dont cotisations facultatives Madelin **A7** ; Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A8**

(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1–2°, al.3) **HS**

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales	328	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	52	
Amortissements des immobilisations	74 218	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

(5) **IMMOBILISATIONS** — DGFiP N° 2054 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL DR AUDIT — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CZ		D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		KD	425 422	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP		KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS		KT	KU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	17 890	KW	KX 44 765
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*		KY	42 000	KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	25 474	LC	LD 3 775
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL	LM 126 000
CORPORELLES	TOTAL III		LN	85 364	LO	LP 174 541
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations		8U	238	8V	8W
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	13 800	1U	1V
FINANCIÈRES	TOTAL IV		LQ	14 038	LR	LS
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	524 825	ØH	ØJ 174 541

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO	LV	LW 425 422	1X	
CORPORELLES	Terrains	IP	LX	LY	LZ	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF	
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS	MG	MH	MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ	MK	ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU	MM	MN 62 655	MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV	MP	MQ 42 000	MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS 2 815	MT 26 435	MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ	NA	NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC	ND	NE 126 000	NF	
CORPORELLES	TOTAL III	IY	NG 2 815	NH 257 090	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	ØU	M7	ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations	IØ	ØX	ØY 238	ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1	2B	2C	2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2	2E	2F 13 800	2G	
FINANCIÈRES	TOTAL IV	I3	NJ	NK 14 038	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK 2 815	ØL 696 552	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(6) **AMORTISSEMENTS** DGFiP N° 2055 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL DR AUDIT — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF	74 108	RI		RJ	74 108
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM	74 108	RN		RO	74 108
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	439	QE	4 276	QF		QG	4 716
	Matériel de transport	QH	11 523	QI	3 660	QJ		QK	15 183
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	11 671	QM	5 219	QN	2 815	QO	14 076
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	23 634	QV	13 156	QW	2 815	QX	33 975
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	23 634	ØP	87 264	ØQ	2 815	ØR	108 083

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY		Total général non ventilé (NW-NY)				NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL DR AUDIT — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	13 800	UV		UW	13 800
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	263 694		263 694		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	26		26		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	146		146		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB					
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	22 416		22 416		
	Charges constatées d'avance	VS	2 509		2 509		
	TOTAUX	VT	302 592	VU	288 792	VV	13 800
RENVOIS (1) Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	421 658	92 249	290 718	38 690
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	70 237	70 237		
Personnel et comptes rattachés		8C	15 343	15 343		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	20 778	20 778		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	10 398	10 398		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	63 031	63 031		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 460	2 460		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	213 710	213 710		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	270 511	270 511		
TOTAUX		VY	1 088 130	VZ 758 721	290 718	38 690
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	73 042			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2025

Désignation de l'entreprise : SARL DR AUDIT — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : 31/12/2024

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	52 646
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci–dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39–4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39–4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058–B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067–BIS)	XX		XW	382
	Amendes et pénalités	WJ	382	Charges financières (art. 39–1–3° et 212 **bis**) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	12 009
Quote–part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme – imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8	
	Moins-values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* – Plus–values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* – Plus–values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39–1–3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	
				Quote–part de 12 % des plus–values à taux zéro	M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	65 037

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	
	Quote–part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058–B, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %						WH	
	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 19%						WP	
	Plus-values nettes à long terme – imputées sur les moins–values nettes à long terme antérieures						WW	
	Plus-values nettes à long terme – imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus–values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus–values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :			(Quote–part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A	)	XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre–mer*.						ZY	
	Majoration d'amortissement*						XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation (FRR) (art 44 quidecies A)	HT		Entreprises nouvelles 44 *sexies*	L2		L5	XF
	Zone franche urbaine –TE (art. 44 octies A)	ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		PA	
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*)	1F		XC	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC		PB	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39*decies*)	X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* F)	YI		XG	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* G)	YL			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* B)	YB		Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 *decies* E)	YH			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* C)	YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* D)	YD						
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2	

III. RÉSULTAT FISCAL

		TOTAL II	XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice **(I moins II)**	XI	65 037		
	déficit **(II moins I)**			XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL	
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	65 037	XO	

Cegid Group

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL DR AUDIT — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	516		Affectations aux réserves — Réserve légale	ZB	530
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	10 591		— Autres réserves	ZD	10 061
Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE	
				Autres répartitions	ZF	
				Report à nouveau	ZG	516
TOTAL I	ØF	11 108		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	11 108

RENSEIGNEMENTS DIVERS

				Exercice N :
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit–bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit–bail J7)		YQ	
	— Engagements de crédit–bail immobilier		YR	
	— Effets portés à l'escompte et non échus		YS	
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous–traitance		YT	84 062
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)		XQ	159 518
	— Personnel extérieur à l'entreprise		YU	
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	31 567
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV	
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES 7 289)		ST	112 287
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		ZJ	387 436
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE		YW	1 755
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques ZS)		9Z	2 718
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		YX	4 473
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée		YY	206 385
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	53 656
DIVERS	— Montant brut des salaires *		ØB	231 610
	— Montant de la plus–value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *		ØS	
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *		ZK	%
	— Numéro du centre de gestion agréé * XP	— **Filiales et participations:** (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	ZR	Si oui cocher 1 Sinon 0 : 0
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice		RG	
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217*octies*		RH	

REGIME DE GROUPE *							
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).

Cegid Group

(12) **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES** DGFiP **N° 2059-A 2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL DR AUDIT — Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1	DARTY CLIM MOB 28/06/2019	1 131		1 131		
	2	FNAC MOB FOLD 13/12/2019	1 683		1 683		
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées* — Court terme ⑨	Long terme ⑩ — 19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19de la colonne) ⑩		**(A)**		**(B)** (ventilation par taux)		**(C)**
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL DR AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 1 314 524 Euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 52 646 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/01/1900 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	425 423			425 423
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	425 423			425 423
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	17 890	44 766		62 656
– Matériel de transport	42 000			42 000
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 475	3 776	2 815	26 435
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes		126 000		126 000
Immobilisations corporelles	85 365	174 541	2 815	257 091
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	239			239
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	13 800			13 800
Immobilisations financières	14 039			14 039
ACTIF IMMOBILISE	**524 826**	**174 541**	**2 815**	**696 552**

Immobilisations incorporelles

Notes sur le bilan

Fonds commercial

	31/12/2024
Éléments achetés	425 422
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**425 423**

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial		74 108		74 108
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles		74 108		74 108
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	440	4 276		4 716
– Matériel de transport	11 523	3 660		15 183
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 672	5 220	2 815	14 076
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	23 635	13 156	2 815	33 976
ACTIF IMMOBILISE	**23 635**	**87 264**	**2 815**	**108 084**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 302 593 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	13 800		13 800
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	263 694	263 694	
Autres	22 589	22 589	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 510	2 510	
Total	**302 593**	**288 793**	**13 800**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Charges sociales – produits à recev	146
Total	**146**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 60 000,00 Euro décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 120,00 Euro.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 088 131 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	421 658	92 249	290 718	38 690
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 238	70 238		
Dettes fiscales et sociales	112 013	112 013		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	213 711	213 711		
Produits constatés d'avance	270 511	270 511		
Total	**1 088 131**	**758 722**	**290 718**	**38 690**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	73 042			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Dettes provis. pr congés à payer	7 955
Charges sociales s/congés à payer	2 585
Charges sociales – charges à payer	5 477
OPCO ATLAS PROV	91
Taxe professionnelle CAP	1 755
Total	**17 864**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Assurances, période d avance	2 510		
Total	**2 510**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	270 511		
Total	**270 511**		